LETTRE DE M. VAUVILLIERS A L'ASSEMBLÉE-NATIONALE.

MESSIEURS,

Je ſuis arrivé, hier au ſoir, d'un voyage que j'ai été obligé de faire pour les affaires de mon Département; & j'ai été averti que mon nom couroit dans les Papiers Publics. On m'y traduit, dit-on, comme dénoncé pour avoir reçu une gratification du Gouvernement. Quant à la dénonciation, je n'y crois pas: j'oſerois dire que je n'en ſuis pas ſuſceptible; mais le fait du rapport de cet article de dépenſe, mis ſous vos yeux, & celui de ſa publicité, par la voie des Journaux, exiſtent; & je vous dois, Meſſieurs, un éclairciſſement qui ne laiſſe aucun louche ſur une pareille affaire. Au mois d'Octobre, la Ville de Paris me fit l'honneur de m'appeller à l'adminiſtration de ſes Approviſionnements, dans un moment où

il lui falloit un homme qui voulût bien mourir pour le ſalut du Peuple, même au hazard de mourir ſans ſuccès. J'ai du accepter ; je l'ai fait, malgré la modicité de ma fortune, qui me le défendoit ; mais, le moment du danger paſſé, j'ai du penſer à d'autres devoirs : on n'eſt parfaitement juſte qu'en les rempliſſant tous. Je ſuis pauvre, Meſſieurs ; je n'en rougis point. La dépenſe, néceſſitée par mes nouvelles fonctions, étoit au-deſſus de mes facultés. J'ai du vouloir les quitter. Je réſolus donc de donner ma démiſſion, pour retourner aux travaux littéraires, ſeule reſſource de mon exiſtence. M. Necker, à qui je ne l'ai pas diſſimulé, s'y eſt oppoſé avec l'aſcendant de l'autorité à laquelle je devois obéiſſance, & celui de l'eſtime, & de la confiance que la voie publique m'avoit accoutumé à lui déférer. J'ai inſiſté ; il a perſévéré, & m'a obligé d'entrer dans les détails, que je vous demande pardon d'être forcé de ſoumettre à votre juſtice.
« J'ai, Monſieur, lui dis-je, vers la fin de Dé-
» cembre, mille écus de revenu ; quinze-cents
» livres, comme Profeſſeur au Collége Royal, &
» quinze-cents livres pour le travail ſur les Ma-

» nuſcrits du Roi, qui ſe fait dans le Comité
» de l'Académie.

» Le titre d'érection de ce Comité porte
» expreſſément que les Membres qui s'en ſeront
» abſentés pendant plus d'un mois, pour quelle
» que raiſon que ce ſoit, ne jouiront pas de leur
» traitement, dont le paîment ſera affecté à
» d'autres objets.

» Je ſuis obligé de faire exercer mes fonc-
» tions au Collége Royal; &, ſuivant l'uſage,
» de donner ſix-cents francs ſur cet article; ainſi
» me voilà réduit à neuf-cents francs de revenu:
» & quand recevrai-je les quatre mille francs
» arriérés ſur ces deux objets, ſans compter le
» courant.

» Le Public attend les deux Volumes de la
» *Table de Plutarque*, dont il a payé la ſou-
» ſcription au Libraire; c'eſt une dette qu'il faut
» acquitter. Il m'en coûtera douze-cents francs
» pour faire achever cet Ouvrage, auquel je ne
» pourrai travailler.

» Il m'en coûte près de quatre-cents francs,
» par mois, en voitures, parce que ni ma ſanté,

» ni le temps ne me permettent de faire, à
» pied, toutes les courses que les affaires
» exigent.

« Je ne puis recevoir, tous les matins, chez
» moi, le Public, sans prendre un domestique
» qui, cette année, à cause des premières dé-
» penses, me coutera cent pistoles.

» Il me faudra, pour cette espéce d'audience,
» dix ou douze voies de bois par-delà ma con-
» sommation ordinaire.

» Ajoutons, à cela, la dépense énorme des
» ports de Lettres, (qui a cependant cessé au
» mois de Janvier, quand on m'a accordé le
» contre-seing.

» Ajoutons ce qu'il en coute, de temps en
» temps, dans les visites des magasins, pour
» amener doucement à la subordination, & pour
» animer à un travail forcé des journaliers qu'au-
» cune loi ne peut retenir dans un moment d'a-
» narchie universelle; ajoutons la multitude de
» gens honnêtes que ma place invite à venir me
» demander..... du Pain.

» En résumé, Monsieur, il est impossible que
» cette année ne me jette dans des dépenses

» excessives. Qui me prêtera ? & qui païra, » quand j'aurai emprunté ? J'ai déjà emprunté » cent louis. J'ai, pour les rembourser, la ressource » d'une *Histoire Universelle*, Entreprise de huit » ans de travail, qui me rapportera environ seize » à dix-huit mille francs, mais à laquelle il faut » que je renonce (1), si je continue à me mêler » des affaires publiques. Cet objet abandonné, » il ne me reste plus de ressource ».

Que vous dirai-je, Messieurs, le Ministre pensoit alors que le salut de Paris tenoit au succès de mes opérations. La première crise étoit passée. Mais il s'en falloit beaucoup qu'on pût regarder le calme comme solidement établi. La convulsion de la famine paroissoit le seul moyen d'ébranler les fondemens de la Révolution. On se souvenoit de la fermeté que j'avois opposée à l'intrigue & à l'audace, dans l'affaire du Palais-Royal, lorsque j'avois l'honneur de présider la Commune de Paris. On savoit combien de temps j'avois affronté la mort qui assiégeoit ma porte, jour & nuit. On savoit qu'elle ne m'avoit pas

---

(1) J'y ai effectivement renoncé.

fait pâlir au fauxbourg S.-Antoine. On ſavoit avec quel abandon je m'y étois dévoué, lorſque, le 31 Octobre, à 9 heures du ſoir, ſeul à l'Hôtel-de-Ville, je ſignois l'ordre de repouſſer, par la force, les ſéditieux qui attaquoient le magaſin de S.-Martin, ordre qui préſerva du pillage environ trois mille ſacs de farine, & qui, conſervant l'unique reſſource de la Halle, pendant les trois jours ſuivans, ſauva Paris d'une diſette de trois jours, & l'Aſſemblée Nationale & la France des malheurs incalculables de la ſédition, ſuite néceſſaire de la famine. On croyoit alors à mon courage, à ma probité &, par une conſéquence de faveur, même à mes talens. Le Miniſtre crut devoir me défendre de quitter. Il m'aſsûra qu'il prendroit la déciſion du Roi pour me faire rembourſer par la choſe publique, ce que je ſerois forcé de dépenſer pour elle.

Je n'ai donc point reçu de gratification, mais le rembourſement d'une dette ſacrée que l'Honneur m'ordonnoit d'accepter. J'aurois cru me rendre coupable en refuſant cette bonté du Roi.

On m'a réduit à me juſtifier ſur un fait que le plus ſimple éclairciſſement devoit ramener à

ſa juſte valeur. Je crois y avoir réuſſi à vos yeux, Meſſieurs, & j'oſe vous prier d'oublier les titres flatteurs dont mes concitoyens m'honoroient, il y a quelque temps, mais de vous rappeller que ma réputation eſt ma ſeule propriété, & je la mets ſous la protection de votre juſtice. Elle m'eſt garantie par la généroſité des membres de votre auguſte Aſſemblée, qui ont bien voulu la défendre.

Je ſuis, avec un très-profond reſpect,

Messieurs,

12 *Avril* 1790.

Votre très-humble très-obéiſſant ſerviteur,

Signé, VAUVILLIERS.

De l'Imprimerie de LOTTIN *l'aîné* & LOTTIN *de S.-Germain*, Imprimeurs-Libraires Ordinaires de la Ville, rue S.-André-des-Arcs, (N°27) 1790.